

L'analyse macroécologique (à une échelle plus large) permet de mettre en évidence des axes de déplacements des mammifères au sens large.

### ● Limites rencontrées

La méthode d'inventaire utilisée exclut les moyens de piégeage. Les résultats des inventaires proviennent donc exclusivement d'observations (relevé d'indices, observations, résultats de dispositifs photographiques). Les accessibilités de la zone d'étude ont été suffisantes pour permettre des prospections dans les habitats favorables aux mammifères. Néanmoins, certains bassins routiers étaient clôturés sans possibilité de prospection de leurs berges.

Les autres limites rencontrées pour ce groupe sont principalement les dérangements fréquents des activités humaines journalières du secteur, notamment de part et d'autre de la RN164 actuelle : trafic routier relativement important aux heures de pointe et ambiance sonore du trafic importante. En effet, les mammifères sont des animaux craintifs qui ne sortent que lorsqu'aucun danger n'apparaît dans les environs.

En outre, certains secteurs (notamment le bourg de Plouguernevel) sont relativement enclavés. Peu d'espèces peuvent les atteindre du fait de la fragmentation du paysage et des axes potentiels de déplacement.

### 1.10.1.2.3. RÉSULTATS

Les inventaires de terrain ont permis de mettre en évidence la présence 10 espèces de mammifères terrestres et semi-aquatiques, dont 4 protégées :

- espèces protégées : **Campagnol amphibie, Écureuil roux, Hérisson d'Europe, Loutre d'Europe** ;
- espèces non protégées : Blaireau européen, Cerf élaphe, Chevreuil, Renard roux, Taupe d'Europe, Vison d'Amérique.

L'analyse des photographies enregistrées par l'appareil de photo-surveillance Reconyx® au sein du boisement de Kerdélaïde fait état de la présence du Chevreuil, seule espèce enregistrée.

**Photographie 21 : Analyse des résultats du Reconyx® : Chevreuil (© Egis)**



### ● Campagnol amphibie

La Campagnol amphibie a été recensé en 3 points de la zone d'étude :

- dans une lande à molinie bleue au nord de Plouguernevel en bordure du boisement de Kerjob ;
- le long du ruisseau du Doré au lieu-dit Kervelen, au sud de la RD2164, au sein d'une forêt riveraine en bord de berge ;
- dans une prairie à joncs diffus entre les lieux-dits Kervez et Kerauffret.

**Photographie 22 : Habitat (prairie à joncs) et crottier entre Kervez et Kerauffret (© Egis)**



### ● Écureuil roux

L'espèce a été recensée à un endroit, dans une clairière entre Kervez (commune de Plouguernevel) et Kermikel (commune de Rostrenen).

### ● Hérisson d'Europe

Le Hérisson d'Europe a été recensé à Kergornou (bourg de Plouguernevel) et en bordure de la RN164 actuelle à Kervez.

### ● Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe a été recensée, via des épreintes, dans le vallon du ruisseau du Doré, de part et d'autre de la RN164 actuelle et du tracé projeté.

**Photographie 23 : Épreinte et ouvrage OH10 rétablissant le Doré sous la RN164 actuelle (© Egis)**



### ● Autres espèces

Malgré la pression d'inventaire, les espèces suivantes, citées en bibliographie, n'ont pas été recensées au sein de la zone d'étude du projet de la section 1 : Campagnol des champs, Campagnol roussâtre, Campagnol souterrain, Crocidure musette, Lièvre d'Europe, Martre des pins, Mulot sylvestre, Musaraigne couronnée, Rat des moissons, Rat musqué, Souris grise.

#### Nota

*Les données bibliographiques incluent une zone d'étude bien que élargie que celle de la section 1. Ainsi, les espèces y étant citées peuvent avoir été localisées en dehors de la zone d'étude du projet de la section 1.*

Toutes ces espèces ne sont pas protégées. Elles sont considérées comme absentes de la zone d'étude et non traitées dans la suite de l'analyse.

Concernant spécifiquement la grande faune, Cerf élaphe et Chevreuil en particulier, ces espèces ont été détectées :

- Cerf élaphe : dans les boisements de Toul-an-Dol et de l'est du bourg de Plouguernével (lieux-dits Kergorec, Kerdélaïde et Coathual) ;
- Chevreuil : dans les zones boisées et ouvertes de Kermaudez, Kergorec, Kerdélaïde, Kerjob, Kervalentou, Kervez, Kerauffret et la vallée du Doré.

La répartition des populations et les transits réguliers de ces espèces de part et d'autre de la RN164 actuelle et projeté ont été pris en compte dans l'établissement d'ouvrages de transparence aux déplacements. Le chapitre « *Aménagements des ouvrages de transparence écologique* » permet de préciser l'ensemble des mesures prises en faveur des rétablissements des corridors écologiques de la grande et la petite faune.

### 1.10.1.3. SYNTHÈSE SUR LES ESPÈCES PRÉSENTES ET LEUR RÉPARTITION AU SEIN DE LA ZONE D'ÉTUDE

Les espèces protégées à grand rayon d'action ou à valence écologique large se déplacent et vivent dans un panel d'habitats variés : boisements, fourrés, prairies, landes... C'est le cas de l'Écureuil roux et du Hérisson d'Europe. Ces espèces sont ainsi susceptibles d'utiliser la majeure partie de la zone d'étude du projet de la section 1, dans la limite de leurs caractéristiques fonctionnelles.

**Photographie 24 : Habitats typiques du Hérisson d'Europe et de l'Écureuil roux dans la zone d'étude (© Egis)**



En revanche, le Campagnol amphibie et la Loutre d'Europe utilisent des habitats plus spécifiques : les cours d'eau et milieux humides associés (prairies humides, ripisylve et végétation de ceinture des bords des eaux, notamment dans le vallon du Doré et au sein des prairies humides).

**Photographie 25 : Habitats typiques du Campagnol amphibie et de la Loutre d'Europe dans la zone d'étude (© Egis)**



### 1.10.1.4. ÉVALUATION DES HABITATS D'ESPÈCES PROTÉGÉES CONCERNÉES

Pour chaque espèce pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation, une caractérisation et une quantification des habitats favorables ont été réalisées suivant leurs préférences en termes d'habitats de reproduction et de repos. À partir des localisations des individus observés durant les campagnes de prospections écologiques et en tenant compte des distances de migration et/ou de dispersion relevées dans la bibliographie, il a été possible de définir les milieux favorables dans les limites ainsi définies.

Tableau 17 : Évaluation des habitats d'espèces de mammifères protégées

	Habitats utilisés	Typologie des habitats	Fonctionnalités des habitats
<b>Campagnol amphibie</b>	Le Campagnol amphibie habite en majorité les milieux aquatiques à végétation dense, notamment les bords des cours d'eau à écoulement lent, les étangs, les marais... Il creuse ses terriers dans les berges. Son domaine vital s'étend en moyenne sur une centaine de mètres linéaires le long des cours d'eau qu'il fréquente. Ces particularités ont été prises en compte lors de la définition des habitats de l'espèce dans le cadre des études écologiques.	Habitats aquatiques et humides	Reproduction, repos, alimentation, déplacement
		Bords des cours d'eau	Reproduction, repos, alimentation, déplacement
<b>Écureuil roux</b>	L'Écureuil roux habite les bois et forêts matures de feuillus ou de résineux. Ses habitats avérés et supposés ont été définis en tenant compte de l'écologie de cette espèce, ainsi que de son domaine vital ; celui-ci étant au maximum de 4 ha mais étant généralement compris entre 1,52 ha et 3,59 ha (Dhondt, 1986).	Habitats boisés	Reproduction, repos, alimentation, déplacement
<b>Hérisson d'Europe</b>	Le Hérisson habite une grande variété de milieux : bocage, bois, prairies, haies, dunes... Il s'adapte bien aux milieux urbanisés (villages, banlieues, parcs, jardins).  Il évite cependant les secteurs sans végétation comme les zones de grandes cultures et est rare dans les forêts de résineux, les landes et les marais. Tout comme pour l'écureuil roux, les habitats avérés et supposés ont été définis en tenant compte de l'écologie	Lisières d'habitats boisés	Reproduction, repos, alimentation, déplacement
		Habitats semi-ouverts	Reproduction, alimentation, déplacement

	Habitats utilisés	Typologie des habitats	Fonctionnalités des habitats
	de l'espèce ainsi que de son domaine vital, celui-ci étant au maximum de 0,8 ha (Campbell, 1973).	Écotones	Reproduction, repos, alimentation, déplacement
		Habitats ouverts	Alimentation
<b>Loutre d'Europe</b>	La Loutre d'Europe vit au bord des cours d'eau (ruisseaux et rivières) et parfois dans les marais. Ses habitats supposés ont été définis en tenant compte de l'écologie de l'espèce ainsi que de son domaine vital, celui-ci s'étendant de 5 à 15 km de rives le long d'un cours d'eau (Rosoux, 1998).	Bords des cours d'eau	Reproduction, repos, alimentation, déplacement

### 1.10.1.5. ANALYSE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS LOCALES

La méthodologie d'analyse est exposée en annexe 1. Le tableau suivant expose cette analyse pour les espèces protégées de mammifères terrestres et semi-aquatiques.

Tableau 18 : Analyse de l'état de conservation des populations locales des mammifères terrestres et semi-aquatiques protégés

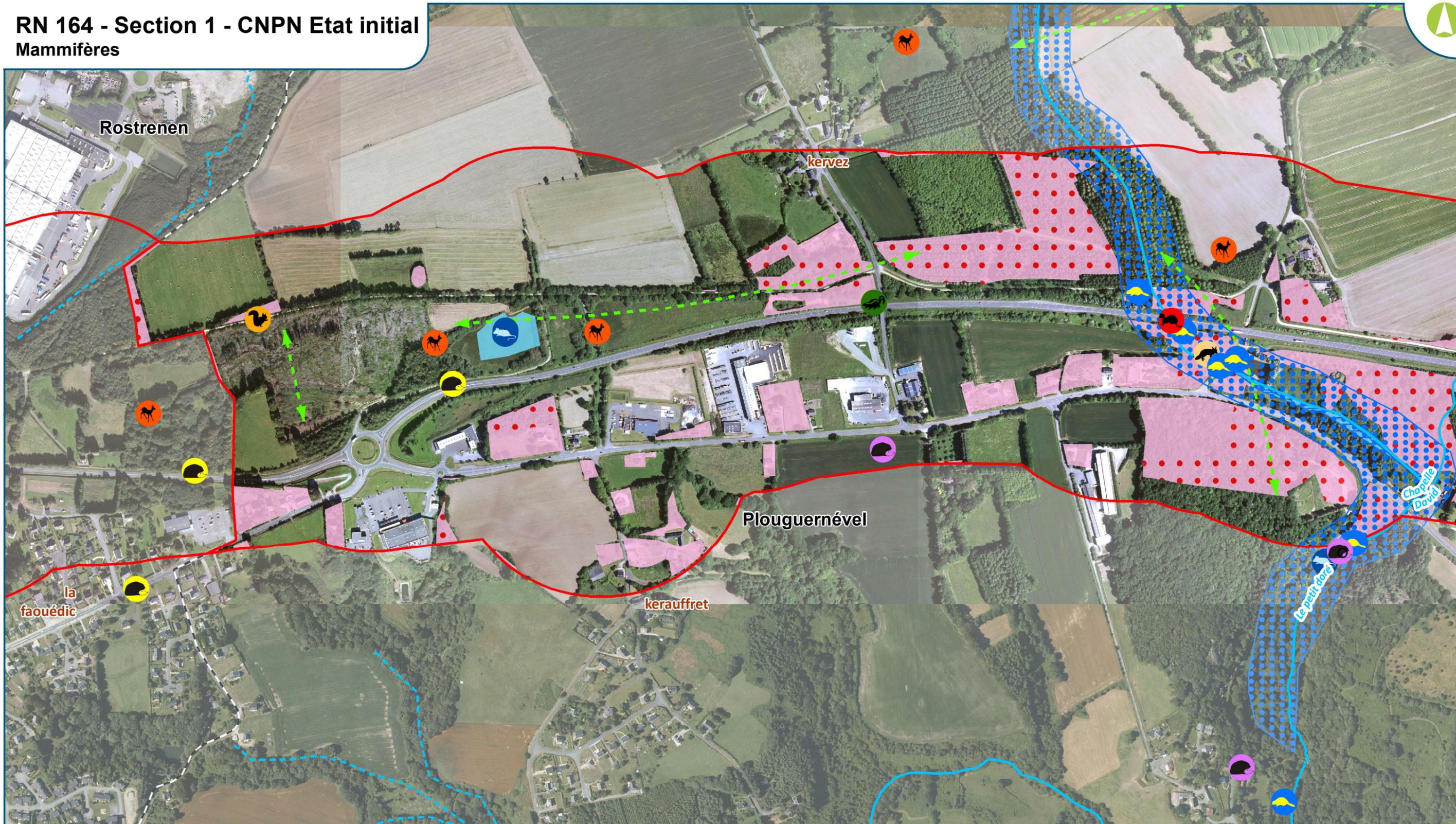
	Tendance nationale et/ou régionale des effectifs	Données connues localement	Expertises de terrain (densités relatives et évaluation des habitats)	Évaluation de l'état de conservation local
<b>Campagnol amphibie</b>	↘	Espèce bien présente en région et dans les Côtes-d'Armor	Espèce recensée en plusieurs points, à chaque fois dans des habitats favorables	<b>BON</b>
<b>Écureuil roux</b>	↘	Espèce largement répandue en France et en Bretagne, y compris localement en Côtes-d'Armor	Espèce présente dans les boisements et clairières. Plusieurs individus identifiés	<b>BON</b>

	Tendance nationale et/ou régionale des effectifs	Données connues localement	Expertises de terrain (densités relatives et évaluation des habitats)	Évaluation de l'état de conservation local
Hérisson d'Europe	↘	Espèce bien répartie, parfois en bonne densité	Habitats favorables très présents, mais peu d'individus contactés	<b>ALTERE</b>
Loutre d'Europe	↗	Nombreux cours d'eau à présence avérée ou potentielle, noyau de population servant à la recolonisation depuis le centre Bretagne	Espèce contactée sur le Doré en plusieurs points	<b>BON</b>

### 1.10.1.6. CARTOGRAPHIES

Les cartes en pages suivantes localisent les espèces recensées ainsi que leurs habitats.

# RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial Mammifères



## Légende :

Zone d'étude de 500m

### Cours d'eau

Intermittent

Permanent

Limite communale

### Mammifères observés

Blaireau européen

Campagnol amphibie

Chevreuil

Ecureuil roux

Hérisson d'Europe

Loutre d'Europe

Renard roux

Taupe commune

Vison d'Amérique

Habitat du Hérisson

Habitat de la Loutre d'Europe

Habitat du Campagnol amphibie

Habitat de l'Ecureuil roux

Habitat préférentiel potentiel de la Loutre d'Europe

Axe de déplacements potentiels des cervidés



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

BRETAGNE

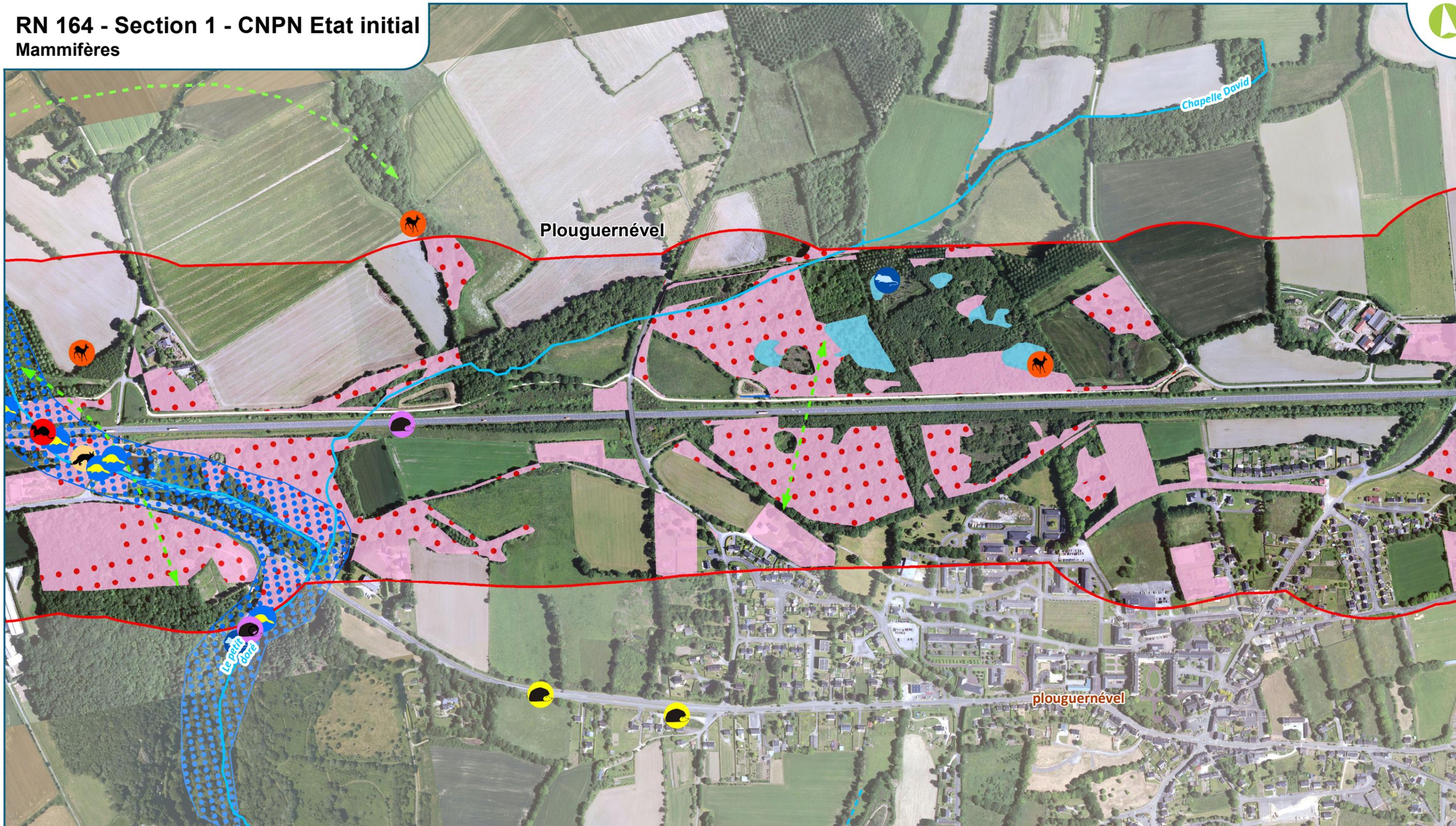


0 50 100 200 Mètres



Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 05/02/2018

# RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial Mammifères



## Légende :

- Zone d'étude de 500m
- Cours d'eau**
- Intermittent
- Permanent
- Limite communale

## Mammifères observés

- Loutre d'Europe
- Campagnol amphibie
- Chevreuil
- Hérisson d'Europe
- Loutre d'Europe
- Renard roux
- Taupe commune
- Vison d'Amérique

- Habitat du Hérisson
- Habitat de la Loutre d'Europe
- Habitat du Campagnol amphibie
- ● ● Habitat de l'Ecureuil roux
- Habitat préférentiel potentiel de la Loutre d'Europe
- ▶ Axe de déplacements potentiels des cervidés

  
 République Française

Direction régionale  
 de l'Environnement,  
 de l'Aménagement  
 et du Logement

BRETAGNE

790



**Planche n°2**

0 50 100 200 Mètres

@egis  
Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 02/02/2018